



Production de rapports de situation pays
Sénégal, Bénin, Cap-Vert, Nigeria

État de la Démocratie, des Élections et de la Gouvernance

Charte Africaine de la Démocratie, des Elections et de la Gouvernance (CADEG)

Recrutement d'un consultant/chercheur

Termes de référence

1. A propos de Gorée Institute

GOREE INSTITUTE est une organisation panafricaine de la société civile, qui a pour mission de contribuer à l'avènement de sociétés africaines paisibles, justes et autosuffisantes ; plus présente sur la scène internationale avec des institutions et des États démocratiques mais efficaces, des citoyens ouverts et une Société Civile engagée. Dans ce but, nous renforçons les capacités des institutions et des individus qui constituent ces sociétés et œuvrent à la résolution pacifique des conflits, à la consolidation des processus démocratiques et des institutions, et de la créativité artistique, sociale et économique.

GOREE INSTITUTE réalise sa mission en s'efforçant d'élargir la gamme de paradigmes, des outils, du savoir-faire et des connaissances pouvant promouvoir l'émergence de sociétés africaines paisibles, autosuffisantes et ouvertes.

GOREE INSTITUTE construit des partenariats solides avec ses dépositaires d'enjeux fondés sur le respect mutuel, l'engagement et des relations réellement professionnelles.

Les programmes, Les activités et l'identité institutionnelle de GOREE INSTITUTE sont nourris par trois éléments indispensables et interdépendants : la réflexion qui nous permet de promouvoir la production intellectuelle et de favoriser une approche visionnaire et préventive aux problèmes et défis contemporains, la recherche qui nous permet de soumettre à l'étude empirique les idées les plus prometteuses issues de la phase de réflexion et l'intervention qui nous permettent d'agir souvent sur les résultats et de recherche..

2. Charter Project Africa

Le Charter Project Africa est une initiative panafricaine qui soutient la société civile pour promouvoir les engagements continentaux contenus dans la Charte africaine de la démocratie, des élections et de la gouvernance (CADEG) - le document central de la politique de l'Union africaine pour faire progresser la gouvernance démocratique dans les États membres de l'Union africaine. Le projet est mené par six organisations et dure trois ans, à partir de 2021. Il dispose d'un secrétariat dédié basé à Addis Abeba qui crée des liens entre la société civile panafricaine et les décideurs de l'Union africaine.

Ce programme vise à contribuer et à surmonter les obstacles politiques et structurels qui limitent l'engagement de la société civile dans l'AGA et est conçue en reconnaissance du rôle central que la société civile peut jouer. Il est également aligné sur la "Stratégie de l'UE pour l'engagement avec la société civile panafricaine" qui, en fin de compte, soutiendra le rôle de la société civile dans la réalisation de l'aspiration 3 et 6 de l'Agenda 2063 de l'UA. « Une Afrique de bonne gouvernance, le respect des droits de l'homme, de la justice et de l'État de droit » et « Une Afrique, dont le développement est axé sur les personnes, en s'appuyant sur le potentiel des Africains, en particulier de ses femmes et de ses jeunes, et en prenant soin des enfants ».

3. Contexte et justification

Les pays africains sont souverains et responsables devant leurs propres citoyens de leur gestion des affaires publiques. Mais il existe certains principes, valeurs et "règles du jeu" comme la manière dont les élections doivent être menées qui sont convenus au niveau international, régional et continental. Nombre de ces normes sont adoptées sous les auspices de l'organisation continentale panafricaine, l'Union africaine.

Aujourd'hui, les principaux baromètres à l'aune desquels le niveau de performance d'une démocratie, des élections et de la gouvernance est mesuré restent la tenue d'élections libres et transparentes, une

société civile active, une classe politique encline à monter au créneau à chaque entorse d'un principe démocratique, une opinion publique libre, mature et indépendante, une presse foisonnante, etc.

La Charte africaine de la démocratie, des élections et de la gouvernance (CADEG), est l'instrument de la gouvernance continentale qui a fêté ses quinze ans au début de l'année 2022 constitue un outil de référence relativement aux normes et principes édictés par l'Union Africaine en matière de démocratie, gouvernance et élections. Société civile lorsqu'il s'agit de mettre la CADEG en pratique dans un pays donné.

Depuis l'adoption de la Charte en 2007, si dans certains États il est remarqué des avancées notables en termes de démocratie, certaines avancées sont ruinées par plusieurs d'instabilité notamment les coups d'état, les conflits postélectorales, les crises irrédentistes, la gestion népotique du pouvoir avec des desseins jugés, à tort ou à raison, inavoués, etc. les exemples foisonnent en Afrique. A tous ces facteurs s'ajoute le rétrécissement de l'espace civique en Afrique de l'Ouest. Le Sénégal, perçue comme une vitrine de la démocratie a vu tous ses efforts démocratiques ruinés durant au moins une décennie, avant de connaître un sursaut citoyen en 2012 et de renouer avec une crise politico-institutionnelle en 2023. Le Bénin a connu un réel « success story » politique du fait des alternances régulières vécues mais est entrain de remettre en question les acquis démocratiques, ceci caractérisé par une personnification du pouvoir, un système de parrainage par les élus fort décrié. Le Nigéria subit toujours les affres d'un islamisme radical, corollaire d'un faible niveau de démocratie et de résilience face aux chocs exogènes, entre autres en dépit d'une alternance démocratique depuis l'élection présidentielle de 2022. Le Cap Vert, malgré une indépendance acquise dans la douleur et l'amorce d'un processus de démocratisation timide, est dans une phase de confirmation des acquis démocratiques.

Au bout de seize années après l'adoption de la Charte Africaine pour la Démocratie, les Élections et la Gouvernance (CADEG) un bref inventaire de l'état d'avancement de la démocratie permet de dire que les résultats sont très mitigés. Ne vit-on pas actuellement le « désenchantement démocratique » en Afrique ? Après tous les espoirs suscités, les efforts consentis, les montants engloutis, est ce que les résultats ont été à la hauteur des attentes ? Quelles sont les avancées réalisées par les États en termes de démocratie, gouvernance et élections ? Quels sont les principaux facteurs explicatifs de ces résultats mitigés, selon les États ? Existe-t-il des particularités pouvant expliquer la disparité de trajectoires ?

A ces questionnements, il sera difficile de répondre de manière péremptoire car selon les pays, les parties prenantes et les enjeux qui dessinent, les réponses divergent. En effet, plusieurs dimensions méritent d'être prises en compte pour mieux comprendre les trajectoires des différents États africains engagés dans cette dernière vague de démocratisation.

De même, une société civile forte, une presse libre, etc. sont autant de facteurs qui peuvent entrer en jeu dans la tentative de compréhension de la problématique de la démocratie en Afrique de l'Ouest.

Démocratie, Gouvernance et Élections interagissent et s'enrichissent mutuellement. Il convient donc de faire leur lien, leur état d'avancement au sein d'une société et ses capacités à respecter les Droits de l'Homme. De plus en plus d'institutions sont mises en place aux niveaux national et international, ceci dans le but de faire un monitoring du respect ou non des Droits de l'Homme par un État. Il est donc important d'étudier tous ces aspects en lien avec la Charte Africaine pour la Démocratie, la Gouvernance et les Élections.

En mettant l'accent sur la CADEG, il serait intéressant de répondre à cette série de questionnements, notamment : quelles explications peut-on donner à la crise du projet démocratique en Afrique de l'Ouest ? Quelles spécificités relever pouvant renseigner sur les résultats mitigés après plusieurs décennies d'exercice de la démocratie en Afrique de l'Ouest ? Quelles sont les dynamiques et les tendances qui se

dégagent relativement à la démocratie en Afrique ? Quelles sont des dispositions internes relatives au respect de la CADEG ? Quels sont les acquis démocratiques notés ? quels sont les reculs notés ? Quelles réalités conjoncturelles et structurelles convoquer afin de mieux renseigner sur l'état de la Démocratie, de la Gouvernance et des Élections en Afrique de l'Ouest ?

4. Objectif Général

Ce rapport de situation pays a pour objectif d'évaluer le niveau de mise en œuvre des mesures édictées par la CADEG par le pays en termes de bonne gouvernance, de respect des droits humains, d'approfondissement de la démocratie et de d'organisation d'élections libres, inclusives et transparentes. Voir si le pays adhère aux valeurs de la CADEG : respect de l'État de droit et des droits de l'homme ; culture de démocratie et de paix ; institutions démocratiques ; gouvernance politique, économique et sociale, etc. En résumé, le rapport utilise la CADEG en tant que cadre de reddition de comptes, comme point de référence, pour évaluer ce que fait le pays fait enfin d'engager des actions de plaidoyer sur cette base.

5. Objectifs spécifiques

Plus spécifiquement, l'étude vise à :

- Identifier les différentes parties prenantes au projet de gouvernance démocratique et des processus électoraux
- Procéder à une revue sectorielle pays pouvant renseigner sur l'état de la Démocratie, de la Gouvernance et des Élections
- Mettre en exergue les rôles des différents acteurs du processus
- Procéder à une analyse de la situation nationale du point de vue institutionnelle et légale quant à la ratification et la mise en application de la CADEG
- Donner une intelligibilité aux phénomènes nationaux porteurs de dynamiques de changement et pouvant durablement impacter le processus de démocratisation et de gouvernance
- Relever les bonnes pratiques en lien avec la Charte Africaine pour la Démocratie, la Gouvernance et les Élections
- Dans la dynamique de coproduction de politique publique, faire des propositions ou des recommandations pouvant aller dans le sens d'une amélioration ou d'un renforcement des politiques publiques entreprises, ayant un lien avec les thématiques concernées par l'étude.
- Donner les raisons qui expliquent les retards et lenteurs de la soumission des rapports sur les progrès du pays en matière de CADEG à l'Architecture africaine de gouvernance (AGA),
- Formuler des recommandations à l'endroit de l'État et d'autres acteurs concernés dont la SC, l'UA et la CEDEAO.

6. Livrables

- Un état des lieux est fait sur l'état de la démocratie, de la gouvernance et des élections en lien avec la Charte Africaine pour la Démocratie, les Élections et la Gouvernance.
- Des recommandations sont faites aux parties prenantes nationales, régionales et continentales pour une amélioration de la Démocratie, les Élections et la Gouvernance selon les spécificités nationales qui se dégagent.
- Une publication est effectuée.

7. Tâches et responsabilités du chercheur

- Participer aux réunions en ligne avec l'équipe des programmes
- Proposer sa méthodologie de recherche et son chronogramme
- Faire une revue de la littérature sur la question
- Rédiger le rapport de situation pays et y apporter les corrections (de fond et forme) nécessaires jusqu'à la validation finale par l'équipe des programmes de Gorée Institute
- Présenter le rapport (en ligne ou en présentiel) lors du forum régional multi-acteurs de plaidoyer

8. Profil du chercheur

- Diplômé en relations internationales, sciences politiques, sciences juridiques, sciences sociales ou autres filières connexes
- Titulaire d'un doctorat avec 5 ans d'expérience ou d'un master ou maîtrise avec 10 ans d'expérience
- Connaissance de la Charte africaine de la démocratie, des élections et de la gouvernance et de ses principes fondamentaux
- Expérience de travail avec les Organisations Non Gouvernementales
- Maîtrise du contexte politique du pays
- Excellente capacité rédactionnelle et orale en français ou anglais
- Capacité à travailler avec une supervision limitée (autonome)
- Respecter des délais de soumission du travail
- Résider dans le pays où l'étude est produite
- Possibilité de se déplacer hors du pays
- Expérience d'études sur les questions de gouvernance, élections, droits de l'Homme et démocratie (avec production de rapports)

9. Comment postuler ?

Les candidats intéressés peuvent envoyer leurs lettres de motivation et leurs CV et deux rapports déjà produits, à info@goreeinstitut.org au plus tard **le 31 mars 2024 à 00h**. Ne pas oublier de mentionner sur l'objet du mail, le nom du pays pour lequel vous postulez.

NB : L'étude ne concerne que le Sénégal, le Cap-Vert, le Nigeria et le Bénin

Seuls les candidats présélectionnés seront contactés.